

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ ROBERT-CLICHE

Procès-verbal de la séance spéciale du Conseil des maires de la MRC Robert-Cliche tenue, dans la salle William-Chapman de l'édifice du Sénateur-Bolduc, au 111-A, 107^e Rue à Beauceville, le samedi 19 novembre 2016 à 8 heures.

Étaient présents MM Luc Provençal, préfet et maire de Beauceville;
 Jean-Rock Veilleux, maire de Saint-Alfred;
 Henri Gagné, maire de Saint-Frédéric;
 Michel Cliche, maire de Saint-Joseph-de-Beauce;
 Mario Groleau, maire de Tring-Jonction;
 André Labbé, maire de Saint-Odilon-de-Cranbourne;
 Jonathan V. Bolduc, maire de Saint-Victor;
 Jeannot Roy, maire de Saint-Joseph-des-Érables
 Jean-Paul Cloutier, maire de Saint-Séverin;

Mme Ghislaine Doyon, mairesse de Saint-Jules
 Mme Marie-Andrée Giroux, représentante Beauceville

Était aussi présent : Gilbert Caron, directeur général et secrétaire-trésorier

1.0– CONSTATION DES PRÉSENCES ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Provençal souhaite la bienvenue à tous et présente le but de la rencontre.

2.0– ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

5806-16 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Mario Groleau, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3.0– DEMANDE DE HUIS CLOS

5807-16 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Michel Cliche, il est résolu à l'unanimité qu'il y ait huis clos sur la première partie de la rencontre.

4.0– PLAN DE MOUVEMENT DE MAIN D'OEUVRE

Il y a une rencontre de deux heures avec monsieur Marc-André Paré, consultant en ressources humaines, sur le processus de mouvement de main d'œuvre de la MRC pour les prochains mois.

Après ce point, le huis clos est levé.

Monsieur Renal Roy se joint à la réunion.

5.0- PORTRAIT FINANCIER DE LA MRC

En prévision de l'adoption du budget 2017 de la MRC qui aura lieu le 23 novembre, un portrait de la situation financière de la MRC est présenté. Le Conseil est conscient que les surplus de la MRC ont été réduits de façon significative au cours des dernières années et qu'il devra prendre des décisions en conséquence.

6.0- COMPÉTENCES DE LA MRC

À titre indicatif, le Conseil prend note d'un tableau qui présente la situation des compétences légales, obligatoires ou déléguées, qui sont dévolues à la MRC, ainsi que de la liste des services rendus.

7.0- RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION COLLECTIVE

Monsieur Provençal souhaite prendre le pouls des membres du Conseil en prévision des négociations de la convention collective qui prendra fin le 31 décembre 2017.

8.0- VARIA**8.1 Retour sur le dossier des OMH**

Les maires se disent satisfaits du déroulement de la rencontre du 16 novembre et sont unanimement disposés à continuer positivement les discussions dans le regroupement des OMH.

8.2 Budget

Après une longue discussion, il est convenu qu'il n'y aura pas de quote-part au budget pour MADA et la Maison des Jeunes. Ces deux activités seront plutôt identifiées comme des projets régionaux dans le cadre du Fonds de soutien aux activités structurantes.

9.0- LEVÉE DE LA SÉANCE

5808-16 SUR LA PROPOSITION DE monsieur Henri Gagné, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à midi 10.

Luc Provençal
Préfet

Gilbert Caron
Secrétaire-trésorier